Fermé du 1er au 15 janvier pour inventaire
FRANCIA
69, RUE DE CLICHY - PARIS

LE TEMPS QU'IL FERA

Journée du lundi 7 janvier.

Ciel couvert, brumeux avec nombreux brouillards, éclaircies dans l'après-midi par le sud. Vent variable, faible. Température maxima stationnaire.

France-soir

DÉFENSE DE LA FRANCE - FONDÉ SOUS L'OCCUPATION (14 JUILLET 1941)

5e Année. — N° 481 — 2 fr. MARDI 8 JANVIER 1946 100, rue Réaumur (Gut. 80-60) E

UN FILM PRODIGIEUX "JERICHO"
UNE PRODUCTION SACHA GORDINE

6e DERNIÈRE

DU PAIN ! DE LA VIANDE !

Les ministres examinent la situation du ravitaillement

8 MILLIARDS SACRIFIÉS POUR NE PAS RÉSOUDRE LA CRISE DU "BIFTECK"

alors que l'on pourrait normaliser le marché en livrant à la consommation les 20.000 tonnes importées chaque mois

CONTRAIREMENT à ce qu'on a pu dire ou imaginer, il n'est pas intervenu de véritable solution dans le problème de la viande.

Il y a, en tout et pour tout, à Paris, 600 tonnes de viande, alors qu'il en faut 1.500 par semaine pour satisfaire la ration de 200 grammes et honorer les « suppléments » qui sont prioritaires.

Le problème consiste donc pour les bouchers à s'approvisionner auprès des commerçants en gros. Or, on nous annonce une taxation. Elle serait basée sur le prix de 52 fr. plus 20 fr. pour les meilleures qualités, c'est-à-dire l'extra.

Cela signifie que le boucher paierait au grossiste 72 fr. le kilog et que l'Etat lui ristournerait 20 fr.

80 à 100 francs à La Villette

Ainsi le grossiste pourrait acheter la viande à 72 fr. le kilo. Mais les cours, au marché de la Villette, s'échelonnent actuellement de 80 à 100 fr. le kilo de viande nette sur pied. Compte tenu des frais du commerce d'approvisionnement, ce n'est pas moins de 70 à 90 fr. que réclament les producteurs pour se dessaisir de leur bétail.

Comment, dans ces conditions, peut-on penser que les grossistes abatteurs pourront réaliser le tour de force d'approvisionner la boucherie de bétail à 72 fr. maximum ?

La réalité est celle-ci : **il faudrait que les paysans comprennent qu'ils doivent baisser leur prix de vente de 30 %.**

Et, d'autre part, il serait indispensable que la réglementation fût la même dans toute la France. On oublie trop de rappeler que **40 départements sont servis en viande comme ils l'étaient avant guerre** et, bien entendu, au détriment des 50 autres.

Il sera difficile, on ne se le cache pas, de faire comprendre aux paysans, avant un ou deux mois, que les cours présents doivent baisser au moment où la nourriture des bêtes devient plus onéreuse et à l'époque où le bétail diminue.

La question des tickets

Il est exact que depuis trois mois les cours ont augmenté. Le Ravitaillement en est la cause. On a exigé des bouchers qu'ils fournissent 80 kg. de tickets pour 100 kg. de viande. Ils ont donc été amenés à chercher des bêtes qui, à la vente au détail, donnent le meilleur rendement en tickets. Ce sont, bien entendu, les animaux de très belle qualité qui sont capables de donner ce résultat et surtout le veau et le mouton.

Mais les consommateurs sont également pour beaucoup dans cette augmentation. Ils exigent de leurs fournisseurs une viande de première qualité. Toujours à cause des tickets. Si sur 100 grammes de viande on leur donne 50 grammes d'os, cela ne fait point leur affaire.

Le problème de la viande se pose de façon très nette, non pas seulement dans la région parisienne, mais aussi sur toute la côte méditerranéenne, la région lyonnaise, les départements ouvriers du Nord et de l'Est, l'agglomération bordelaise et tous les grands centres urbains.

Deux millions de paysans doivent fournir la viande à vingt millions de citadins. Voilà le fait.

Il est probable que, dans le courant de la semaine, un arrêté des prix, brutal et draconien, imposera la réduction de 30 %. Il n'arrangera rien.

20.000 tonnes par mois

Quelles solutions y a-t-il donc à ce problème ?

Le Ravitaillement dispose d'un stock de viande congelée et de conserve, qui lui permet, d'ores et déjà, de couvrir une ration hebdomadaire de 150 à 200 grammes durant une période qui dépasse six semaines.

En outre, chaque mois, nous devons recevoir environ 10.000 tonnes de viande congelée ou de bétail vif, 10.000 tonnes de conserves, qui permettront de poursuivre cette répartition pendant cinq mois. Au prix de 100 fr., taxe prévue, sans dépassement possible.

Donc la viande fraîche, durant ces premiers six mois, ne serait plus qu'un complément.

La taxation, telle qu'on veut l'imposer, ne fera que rétablir le marché noir de la viande. Et les ser-

1 SUITE PAGE 2

Nouvelles lignes d'autobus pour Paris et la banlieue

Le 28 janvier, les lignes d'autobus suivantes qui n'existaient pas avant la guerre seront mises en service :

153 Saint-Denis-Porte de la Chapelle.

188 Antony-Porte d'Orléans.

198 Croix-de-Berny - Verrières - le-Buisson.

197 Antony-Massy-Palaiseau (gare).

Ultérieurement, seront remises en service les lignes ci-après :

43 Neuilly-Gare du Nord.

77 Arcueil-Hôtel de Ville.

68 (ex-AE) Montrouge-Place Clichy.

96 (ex-87) Montparnasse-Bienvenue-Porte des Lilas.

Le nombre des voitures en circulation sera de 1.500 pour Paris et la banlieue, au début d'avril.

Aujourd'hui deux réunions ministérielles consacrées au ravitaillement

Une réunion ministérielle restreinte a groupé, ce matin, au Petit Luxembourg, autour de M. Vincent Auriol, M. Tanguy-Prigent, ministre du Ravitaillement, et ses collègues des départements économiques : MM. Croizat et Marcel Paul, venu en remplacement de M. Billoux.

M. Tixier, ministre de l'Intérieur, était également présent.

Cette première réunion, sans caractère officiel, avait pour but d'examiner les questions économiques actuelles et notamment les problèmes du ravitaillement.

A l'issue de ces conversations, les ministres se sont refusés à toute déclaration afin de réserver leur opinion pour le Conseil des ministres qui se réunit à 17 heures, à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Vincent Auriol, et se livrera à son tour à un examen du problème alimentaire.

AU CONSEIL DES MINISTRES :

SITUATION INTERNATIONALE NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Après l'étude des questions de ravitaillement, le Conseil des ministres de 17 heures entendra un exposé de M. Bidault sur la situation internationale.

Le ministre des Affaires étrangères se prépare en effet à partir pour Londres où s'ouvre, le 10 janvier, la première assemblée générale des Nations Unies.

Les milieux gouvernementaux suivent avec intérêt l'examen de la note française par les trois signataires du communiqué de Moscou.

Il est possible que M. Bidault évoque également la situation créée en Moyen-Orient par le mécontentement que les autorités syriennes manifestent à l'égard des accords franco-britanniques.

Enfin, le Conseil reprendra l'étude des projets de nationalisation de l'électricité.

LES LIVRAISONS DE CHARBON de la Ruhr à la France DÉPASSENT LES PRÉVISIONS

LONDRES, 7 janvier (Dépêche « France-soir ». — La France a reçu de la Ruhr pour le mois de décembre, une allocation de charbon plus importante que celle qui lui était allouée, 198.000 tonnes lui étaient dues, 213.000 tonnes lui ont été livrées. Cette amélioration est due, en grande partie, à l'envoi par la France d'une plus grande quantité de wagons. En janvier, la France devrait recevoir 200.000 tonnes. Si elle peut fournir le matériel ferroviaire nécessaire, 50.000 tonnes de plus lui seront envoyées.

Par contre, les exportations des Etats-Unis sont en régression. En janvier, nous devrions recevoir 525.000 tonnes, 474.000 seulement pourront être livrées par suite des difficultés de chargement.

DÉMOBILISATION DES JEUNES CLASSES

Le ministère des Armées communique :

Certains journaux ont parlé de démobilisation de la classe 1944 sans préciser qu'il s'agissait exclusivement des recrues appelées en Corse ou en Afrique du Nord dans l'année 1943 et dont la démobilisation se poursuit pour s'achever le 15 janvier 1946.

Pour les recrues de la métropole, la démobilisation en cours porte, conformément au décret signé par M. Michelet, dès son arrivée au ministère des Armées, non sur la classe 1944, qui n'a pas encore été appelée, mais sur les classes 1939-3 à 1942. Elle doit être achevée le 31 janvier 1946.

Un prochain communiqué donnera les précisions utiles sur la date d'incorporation et la durée du temps de service des classes plus jeunes.

Pour la première fois Anglais et Russes ont patrouillé ensemble à Berlin

Pour la première fois, hier, à Berlin, des patrouilles composées d'Anglais et de Russes de la police militaire ont parcouru les rues. Les difficultés de langage entre les militaires des différents pays ont rendu nécessaires ces patrouilles mixtes dans le secteur de Berlin.

UNE ARME NOUVELLE pour les Américains : LE V-2 ATOMIQUE dirigé par RADAR

Ce sont les spécialistes allemands qui ont poursuivi pour les U.S.A. les recherches sur le point d'aboutir avant l'écroulement du Reich.

Les Américains ont arrêté en Allemagne tous les savants allemands spécialistes des armes secrètes ou qui avaient collaboré aux recherches dans le domaine de l'industrie d'armement (recherches de la bombe atomique).

Ces personnalités avaient été rassemblées au nombre d'une centaine, en France, dans un château des environs de Versailles. Ils ont, depuis lors, rejoint l'Amérique où ils seront suivis de leur famille. Ils auront la possibilité d'obtenir ultérieurement la nationalité américaine s'ils le désirent.

Les Américains seraient désormais, grâce à cela, possesseurs d'une arme nouvelle : la bombe atomique transportée par V2 et dirigée par Radar.

On sait, en effet, que le V2, arme secrète d'un coût extrêmement élevé et qui ne transportait qu'une charge explosive analogue à celle du V1, ne pouvait avoir été conçu que pour être utilisé avec un explosif nouveau et d'une nature différente, beaucoup plus puissant. Les recherches entreprises aux Etats-Unis auraient réussi à achever les essais déjà en cours en Allemagne, avant l'écroulement de celle-ci.

Membre de la délégation américaine à l'O. N. U. Mme ROOSEVELT NE VEUT PAS ÊTRE SÉNATEUR

LONDRES, 7 janvier. — Bien que la délégation des Etats-Unis à l'Assemblée de l'Organisation des Nations Unies, qui s'ouvre à Londres jeudi prochain, soit présidée par l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Edward Stettinius, son membre le plus remarqué est sans conteste Mme Eleanor Roosevelt, veuve du grand président.

Arrivée à Londres samedi dernier à bord de « Queen-Elizabeth », l'ex-« First-Lady » des Etats-Unis a montré dans son premier contact avec les journalistes qu'elle n'a rien perdu de sa vivacité et vitalité proverbiales.

Parant avec aisance les questions les plus indiscrètes, Mme Roosevelt a déclaré que les rumeurs, selon lesquelles elle poserait sa candidature au Sénat américain, étaient sans fondement. « Je suis toujours prête à rendre service aux postes pour lesquels je suis qualifiée. Celui du sénateur n'en est pas un », a-t-elle dit modestement.

Mme Roosevelt a critiqué l'indifférence du public américain à l'égard des problèmes internationaux.

Elle a rappelé ensuite que la dernière fois qu'elle visita la Grande-Bretagne, ce fut en 1942, lorsque les soldats américains commençaient à débarquer aux Iles britanniques. Ceux qui l'avaient accompagnée alors se souviennent que son énergie était telle, qu'ayant usé ses chaussures et dans l'impossibilité d'en acheter une autre paire, elle mit du carton dans ses vieux souliers usés et continua ses infatigables visites aux diverses institutions anglaises et organisations de l'armée américaine...

LES ASSASSINS DE SOLIÈRE seraient connus

Depuis 17 jours, la brigade criminelle poursuit l'enquête ouverte à la suite de l'assassinat des époux Solière. Le dépouillement du dossier retrouvé dans le puits de Champigny est terminé. Ce dossier a permis de dresser une liste des personnes qui étaient particulièrement en mauvais termes avec Solière. La liste comprend une dizaine de noms : ceux des assassins y figurent probablement.

Les voyageurs pour Rome, en voiture !

Le premier train direct entre Paris et Rome partira demain mardi 8 janvier. Il arrivera le 10 dans la Ville Eternelle. Le train de retour partira le 10 de Rome et arrivera le 12 dans la Ville Lumière. Mais ils ne passeront pas par Modane. C'est via la Suisse que se fera le voyage. Et il n'y aura, dans chaque sens, que trois trains par semaine.

★

Le premier gouverneur noir

Le juge fédéral William Hastie vient d'être nommé par M. Truman, gouverneur des Iles de la Vierge (ex-Antilles danoises, achetées par les Etats-Unis en 1916).

M. Hastie était le seul juge fédéral de couleur des Etats-Unis.

Il est maintenant le premier noir appelé aux fonctions de gouverneur de colonie.

★

Le rapatriement des Africains

Le paquebot « Mont-Everest » était en partance pour l'Amérique du Sud. M. Michelet, ministre des Armées, qui allait à Marseille étudier le rapatriement des Nord-Africains, a obtenu que le « Mont-Everest » fasse un crochet. Il passera par Dakar et y déposera un millier d'originaires du Sénégal.

★

10 millions d'Italiens pour le Brésil

On a écrit qu'environ 500.000 Français rêvent de s'expatrier. M. Macedo Soarez, gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, a officiellement annoncé que 8 à 10 millions d'Italiens se préparent à émigrer au Brésil. Ils sont au moins sûrs d'y boire du bon café...

★

Une évasion bien organisée

Pendant la nuit de vendredi à samedi, quatorze aliénés, après avoir assommé un gardien, ont réussi à s'évader d'un asile, près de Cambridge. Ces fous avaient fort habilement préparé leur coup et, en gens sages, avaient fait leur valise avant de prendre le large.

Vers midi, ils étaient tous retrouvés. La police, en effet, eut l'œil, ce matin-là, sur les porteurs de valise.

Un des aliénés, pourtant, faillit passer inaperçu. Il n'avait, en effet, comme bagage, emporté qu'un parapluie et un bocal contenant un poisson rouge.

L'IMPOT DE SOLIDARITE (1)

Faisons ensemble votre déclaration

page par page et tableau par tableau

Nous avons vu dans un premier article (France-soir *daté du 5 janvier*) *ce qu'était l'impôt de solidarité se décomposant en impôt sur le capital et en taxe sur l'enrichissement et qui était astreint à faire une déclaration avant le 18 février*

Dans un second article (France-soir *daté des 6 et 7 janvier*) *nous avons expliqué comment vous deviez faire le recensement de vos biens anciens et nouveaux.*

Vous êtes en possession de la formule (en double exemplaire) sur laquelle vous devez faire votre déclaration. Voyons maintenant ensemble comment remplir cette formule au mieux de vos intérêts.

Prenons ensemble ce cher imprimé :

PAGE I

Tableau I. — Là, pas de difficultés. Il ne s'agit que de votre état-civil et celui de votre conjoint.

PAGE II

Tableau II. — Situation de famille. Vous énumérez vos enfants et ceux de votre conjoint; lesquels sont les mêmes si vous êtes mariés en premières noces, et qui peuvent être différents si vous êtes mariés l'un ou l'autre en secondes noces, avec des enfants d'un premier mariage.

Tableau III. — Les quatre subdivisions de ce tableau sont compréhensibles à la lecture. La subdivision n° 3 concerne la faculté, pour les personnes de plus de 60 ans ou infirmes, n'ayant pas d'enrichissement et possédant moins de 500.000 francs, de différer le paiement de l'impôt jusqu'à leur décès, à charge de payer l'intérêt de cet impôt et de donner des garanties.

PAGE III

Tableau IV. — Etat de vos dettes. Prenez votre relevé n° 6 « Dettes » et recopiez-le, en mettant dans la colonne de gauche (passif grevant les biens anciens), le montant des dettes remontant à une époque antérieure au 1er janvier 1940, et dans celle de droite celles remontant à des dates comprises entre cette dernière et le 4 juin 1945.

PAGES IV ET V

Tableau V. — Enumération de vos biens.

Prenez vos relevés n° 1 (Biens anciens » et n° 3 « Biens nouveaux » et recopiez-les en classant ces différents biens dans l'ordre prévu par le petit exposé imprimé en tête de ce tableau V. Portez la valeur au 4 juin 1945 de ces biens : dans la colonne de gauche pour les biens venant de votre liste 1 « Biens anciens », et dans la colonne de droite pour ceux venant de votre liste 3, « Biens nouveaux ».

Faites les totaux. Déduisez le passif inscrit au tableau IV, page III. Vous aurez la valeur nette de vos biens.

PAGE VI

Tableau VI. — Ce sont vos paiements depuis 1940. Prenez votre relevé n° 7 « Paiements ». Copiez dans chacun des quatre cadres de ce tableau VI, qui sont bien classés, les paiements inscrits à votre relevé sous les cotés a), b), c), d).

PAGE VII

Tableau VII. — Copiez-y les donations relevées dans la cote e) de votre relevé 7 « Paiements ».

Tableau VIII. — Ce sont les forfaits relatifs au numéraire et bons du Trésor à trois ans au plus, d'une part (50.000 fr. pour un célibataire et 100.000 fr. pour un ménage, ou somme égale au revenu net déclaré par le contribuable et son conjoint pour l'année 1938 ou l'année 1939) et, d'autre part, aux valeurs mobilières (30 fois le revenu des valeurs mobilières déclaré par le contribuable et son conjoint dans sa déclaration d'impôt de l'année 1938 ou de l'année 1939, ou de ses encaissements de coupons s'il n'était pas imposable sur le revenu et ne faisait pas de déclaration).

Le troisième forfait concerne les exploitants agricoles. Il est clairement expliqué.

A noter que :

— L'on peut prendre le forfait pour le numéraire et ne pas prendre celui des valeurs mobilières (si l'on peut prouver que l'on avait des valeurs mobilières importantes au 1er janvier 1940, par exemple), ou inversement.

— Le choix d'un forfait, une fois fait, est irrévocable, et que l'on ne peut faire état de ventes de titres, biens anciens, si l'on a choisi le forfait des valeurs mobilières.

PAGE VIII

Tableau IX. — Sans difficultés. Vous relevez le montant des revenus nets déclarés par vous et votre con-

2 SUITE PAGE 2

Les rentes viagères échappent à l'impôt

Plusieurs lecteurs nous ont demandé si les rentes viagères à capital aliéné étaient soumises à l'impôt de solidarité.

Réponse : NON, les rentes viagères à capital aliéné échappent à cet impôt.

A NUREMBERG du 10 au 24 janvier le dossier "FRANCE" sera présenté

NUREMBERG, 7 janvier. — Les exposés qui seront faits, à partir du jeudi 10 janvier, par la délégation française au tribunal militaire international des grands criminels de guerre, porteront, dans leur ensemble, sur les crimes de guerre allemands en France et dans les territoires occupés de l'Ouest.

C'est M. François de Menthon qui fera l'exposé inaugural. Il présentera l'ensemble de l'occupation française.

La présentation du dossier de la France demandera 15 jours. On s'attend à des révélations sensationnelles.

Gœring a demandé que M. François-Poncet, ancien ambassadeur de France à Berlin, soit cité comme témoin à sa décharge.

CERDAN rate son match de Lisbonne et l'organisateur porte plainte contre lui

(De notre envoyée spéciale permanente Suzanne CHANTAL)

LISBONNE, 7 janvier. — L'absence de Marcel Cerdan qui devait disputer, hier, un match contre l'Espagnol Ferrer a provoqué ici une grande agitation. Cette rencontre, en effet, devait avoir lieu le 26 décembre. On la renvoya au 6 janvier. Cerdan demanda alors d'aller passer les fêtes dans sa famille.

Pendant ce temps, son manager Lucien Roupp arrivait à Lisbonne pour organiser la publicité. Une semaine avant le combat, toutes les places étaient louées.

Un ami de l'organisateur, M. Malec, partit alors pour Casablanca chercher Cerdan et un autre boxeur marocain, Rubio.

Pendant plusieurs jours, on demeura sans nouvelles du trio. Puis on reçut un télégramme annonçant une grave maladie du frère de Cerdan. Par ailleurs, le boxeur français n'avait pas d'avion pour arriver à temps.

L'organisateur, Domingo Pintos, se fâcha. Il publia, dans la presse, une déclaration dans laquelle il rejette toute la responsabilité sur Cerdan contre lequel, annonce-t-il, il dépose une plainte.

Aussitôt, il a décidé d'organiser impromptu, au Colisée de Lisbonne, une soirée de remplacement avec le Portugais Beny Levy et l'Espagnol Teodoro Gonzalès. La rumeur publique prétend que Cerdan a préféré un autre match à son engagement de Lisbonne. Lucien Roupp essaie d'expliquer le malentendu et de reporter le match à la fin de la semaine. D'après lui, Cerdan arriverait ici le 10 janvier.

Cet incident est fort regrettable car Cerdan avait toute la sympathie du public.

Le Parlement Belge *serait dissous* cette semaine

BRUXELLES, 7 janvier (dépêche « France-soir »). — **Une crise politique serait imminente en Belgique. M. Van Acker, président du conseil, demanderait cette semaine au Régent de dissoudre la Chambre. Des élections auraient lieu dans les 40 jours suivant la dissolution.**

Le gouvernement aurait recours à cette mesure, car il estimerait que la Chambre actuelle, élue en 1938, n'est pas qualifiée pour voter des dépenses exceptionnelles, et celles que le gouvernement va demander sont de l'ordre de 100 milliards de francs belges (270 milliards de francs français).

D'autre part, des dissentiments se sont fait jour au sein du gouvernement où les socialistes sont partisans du blocage des prix, tandis que les communistes désirent un relèvement substantiel des salaires.

L'organisation matérielle des élections n'irait pas sans difficultés, 3.000 isoloirs ayant disparu sous l'occupation et 250 tonnes de papier étant nécessaires à la confection des bulletins de vote.

C'EST LE 1er AVRIL que les Belges occuperont Cologne et Aix-la-Chapelle

COLOGNE, 7 janvier. — Comme notre collaborateur Pertinax l'a révélé, on annonce à l'état-major du maréchal Montgomery qu'une division belge relèverait, le 1er avril, la division blindée britannique qui occupe actuellement l'angle sud de la zone britannique.

Ces éléments belges seraient incorporés au premier corps d'armée britannique et occuperaient la région avoisinant la frontière germano-belge, avec Cologne, Aix-la-Chapelle et Bohh.

POUR MANGER DE LA VIANDE IL FALLAIT AVOIR DE BONNES JAMBES

Gigots, côtelettes, épaules... un véritable étal de boucher, mais sur lequel sont placés aussi un challenge, des vases, des boîtes de biscuits. Ce sont les prix qui récompenseront les lauréats du cross-country disputé hier à Montreuil-sous-Bois.

"LES NOUVELLES DU MATIN" paraîtront demain

Le ministère de l'Information communique :

Le journal « Les Nouvelles du Matin » avait cessé de paraître le 1er janvier 1946, par suite du retrait d'autorisation, consécutif à la substitution d'un groupe financier nouveau à M. Jean Marin, titulaire de l'autorisation.

M. Jean Marin ayant donné au ministre de l'Information l'assurance qu'il avait repris le contrôle de la société des « Nouvelles du Matin », accord a été donné pour la réparution de ce journal à partir du mardi 8 janvier 1946.

VOTRE DÉCLARATION D'IMPOT DE SOLIDARITÉ

SUITE 2

joint à votre contrôleur pour les années 1940 à 1944 inclus.

Tableau X. — Vous prenez vos relevés n° 2 « Ventes de biens anciens » et n° 5 « Biens hérités vendus » et copiez les indications qu'ils contiennent. Vous portez dans la colonne « Montant des réalisations » le montant net de vos ventes, après défalcation des remplois que vous avez pu effectuer.

PAGE IX

Tableau XI. — Devenez comptable. Lisez bien avant que de faire les reports de chiffres qui sont demandés. Quand vous aurez fait vos reports, vos additions et vos soustractions, vous aurez la satisfaction d'apprendre de quelle somme vous vous êtes, fiscalement parlant, enrichi.

Puis, d'une main ferme, après avoir recommandé votre âme à Dieu, vous écrivez, dans la petite case « Affirmation de sincérité » votre condamnation à mort. La formule vous en est donnée dans la partie gauche. Vous vous exposez, en effet, en pleine connaissance de cause, aux sanctions de l'article 366 du Code pénal (un à cinq ans de prison, amende de 100 à 3.000 fr., privation des droits civiques, placement sous la surveillance de la haute police).

Vous signez.

Le jendemain, vous figurant être votre propre héritier, vous irez, d'un pas guilleret, déposer votre déclaration au bureau de l'Enregistrement (Successions) dont vous dépendez de par votre domicile mortuaire au 4 juin 1945.

Votre rôle sera momentanément terminé.

Celui du fisc commencera.

Votre propre déclaration de succession

Nous avons tenté, en peu de lignes, de donner à nos lecteurs des directives les aidant à rédiger leur déclaration. Nous ne prétendons aucunement les avoir complètement éclairés, la matière est trop vaste, les difficultés trop grandes, les complications trop nombreuses. Nous serons récompensés de notre peine si seulement, parmi nos lecteurs, il en est qui auront pu, grâce à nous, éviter quelques erreurs dans le travail qu'ils vont entreprendre.

Pour ajouter aux difficultés, il apparaît que ni les banques, ni les agents de change ne parviennent à fournir aux contribuables les relevés de leurs comptes du dernier trimestre 1939, ni les relevés de leurs opérations de bourse du 1er janvier 1940 au 4 juin 1945, et que les Caisses d'Epargne ne donnent pas d'arrêtés de compte, en principal et intérêts, au 4 juin 1945.

Aussi, si M. Pleven ne reporte pas de quelques semaines le délai fatidique qui expire le 18 février 1946, nous craignons bien qu'il ne reçoive, à ses guichets de l'Enregistrement, que peu de déclarations !

IMPOT de SOLIDARITÉ
CONSULTATIONS - DECLARATIONS
T. R. D., 75, rue Saint-Lazare, PARIS

RAVITAILLEMENT

VIANDE DE LA SEMAINE. — 200 grammes contre **B3** et **B4** de janvier. Supplém. J3: 100 gr. contre **D2** de janvier. Travailleurs de force: 100 gr. contre **XI** de décembre.

CHARCUTERIE — 100 gr. contre **B8** et **CH2** de janvier.

TICKETS PROROGÉS — **B1** et **B2** de janvier (100 gr. de viande), **BA, CH** de janvier et **BN** décembre (charcuterie). Travail. de force: **IX** de décembre pour 100 gr. de boucherie. Pour les J3: **D1** de janvier pour 100 gr. de boucherie.

POMMES DE TERRE — Régimes II, III, IV, dont les tickets de régime n'ont pas été honorés, déposer i tickets avant le 16 janvier.

DATTES — Pour les J3, 250 gr. contre le **DT** de janvier.

LAIT CONDENSÉ — Deux boîtes contre **D1** et **D2** de janvier pour les J2.

LAIT ENTIER EN POUDRE — Ticket périmé **DI** et **DG** de décembre pour les J3.

LAIT ECREME EN POUDRE— 1 kilo aux J3 et V contre coupon 5, feuille semestrielle. Coupon 2 périmé aujourd'hui.

FROMAGE — Les tickets 1, 2, 3 de janvier, validés le 28 décembre, seront servis en pâte sèche: chester cheddar et canial.

NOUVELLE REGLEMENTATION POUR LES VINS D'APPELLATION CONTROLEE — Pour le vin de « récolte 1945, prix librement débattus entre producteurs et négociants en gros, les vins restant toutefois bloqués actuellement chez le producteur ou le négociant jusqu'à une date prochaine — Récoltes antérieures à 1945: liberté des prix prévue jusqu'au 15 avril 1946

8 MILLIARDS SACRIFIÉS pour ne pas résoudre la crise de la viande

SUITE 1

vices du Ravitaillement compliqueront le problème à souhait. L'administration s'est révélée incapable de faire observer le rationnement. Comment pourrait-elle appliquer une réglementation supplémentaire alors qu'elle s'est avérée incapable de faire observer la précédente ? Qu'elle laisse au commerce la souplesse suffisante pour lui permettre d'approvisionner les villes. Qu'elle tienne compte des réalités. Il est anormal qu'on augmente la valeur du ticket pour les bas morceaux. Qu'on donne 150 gr. de pot au feu, par exemple, pour 100 gr. de tickets et qu'on laisse les prix s'échelonner normalement dans les morceaux très recherchés. On verra alors, peut-être, du bifteck à 150 fr., mais aussi du pot au feu à 40 fr.

Qu'on rationne donc la viande fraîche, mais qu'on laisse au commerce la liberté de ses mouvements et une plus grande souplesse pour les prix.

645 MILLIONS PAR MOIS

La France entière consomme en moyenne : 60.000 tonnes de viande par mois, dont : 25.000 dans les villes, 35.000 dans les campagnes.

La taxe de 20 francs dans les grandes villes s'abaisse à 14 dans les plus petites. Prenons la moyenne de 16 francs: 25.000 tonnes à 16 francs = 400 millions.

Dans les campagnes, la taxe varie de 6 à 8 francs. Prenons la base 6 : 35.000 tonnes à 7 francs = 245 millions, soit 645 millions par mois.

645 millions multipliés par 12 donnent :

7 MILLIARDS 740 MILLIONS.

Et nous n'avons donné que des chiffres minima !

Ce problème des prix n'est, du reste, nullement résolu par la subvention de 20 fr. payée par l'Etat. Cette subvention de 20 fr. représente pour les seules 360 tonnes de bœuf achetées par le Ravitaillement aux Halles et à la Villette 7 milliards 200.000 francs et finira par s'élever, pour l'ensemble du marché français à un total approximatif de 8 milliards. Du point de vue politique financière du gouvernement, les cours agricoles ont donc monté et créent, psychologiquement, un cours à la hausse pour les producteurs.

Les consommateurs, riches ou pauvres, bénéficient des largesses du gouvernement. Ce qui est anormal. Seule une catégorie de gens dont le pouvoir d'achat est limité aurait dû en bénéficier.

Jean MAURICE.

DES POINTS DE TEXTILE sont validés

Depuis le 1er janvier, les tickets-lettres suivants des cartes L et B sont validés :

CARTE L : tickets A, B, C, D, E et G : 30 points chacun.

Tickets L et M : un lange de laine.

CARTE B : tickets A, B, D : 30 points chacun.

D'autres tickets pourront être validés ultérieurement sur ces cartes, il ne sera donc plus délivré de bons d'achat hors contingent ou sur contingent aux titulaires des cartes L et B.

BONS D'ACHAT AUX FEMMES ENCEINTES.

Les besoins en articles textiles des femmes enceintes devront être satisfaits au moyen des points des cartes de layette. Il ne devra plus leur être délivré de bons d'achat pour grossesse. Toutefois, jusqu'au 28 février, les bons d'achat pour robes ou manteaux pourront leur être accordés en cas d'urgence.

REGIMES D'ECHANGE. — L'échange des vêtements usagés est supprimé.

VETEMENTS DE TRAVAIL. — Les articles en genêt-tibrane sont vendus contre points ordinaires. Autres textiles : bon spéciaux.

CARTES PERDUES. — En cas de perte des cartes A H et A F, il sera remis aux titulaires : 1° un duplicata de la couverture de la carte ; 2° une nouvelle feuille de tickets amputée des tickets-points libérés et de tous les tickets-points des articles textiles (sauf pour les démobilisés).

POUR LES F.F.I. — Les F.F.I doivent s'adresser 2, avenue de Saxe, afin de présenter leurs demandes leur permettant d'obtenir les avantages en textiles qui leur sont réservés.

FIL A COUDRE. — F 6 et F 7, cartes toutes catégories : 12 grammes de textiles à coudre ou 4 grammes de fil ou cordonnet. Le fil à repriser est en vente libre.

COURSES

AUJOURD'HUI A ENGHIEN

PRIX DE GAGNY
(Monté. — 50.000 fr. — 2.325 m.)

1. **Urgande VI** ..... G. 13
(M. Perlbarg) ..... P. 11
2. Ursus II (M. Dejean) ..... P. 13
3. Ulius Apollo (R. Hazet).
Non placé : Urgent P.

PRIX DE SAINT GIRONS
(Attelé. — 50.000 fr. — 2.700 m.)

1. **Tata Williams** ..... G. 23
(Al. Tamberi) ..... P. 14
2. Thérain (O. Vrommant) ..... P. 20
3. Terpsichore d'Amour (M. Dubreuil).
Non placés : Toquade, Troika, Tonga. 4'9"6/10, 4'9"8/10, 4'15".

PRIX DE SARTILLY
(Attelé. — 50.000 fr. — 2.875 m.)

1. **Quat Z'Arts** ..... G. 21
(Ph. Hanse) ..... P. 14
2. Radjah (A. Deheegher) ..... P. 39
3. Quick Boy (Ed. Picard).
Non placés : Solognot, Quesnay, Samien Williams. 4'11"6/10, 4'15"3/10, 4'16"3/10.

PRIX DE MARJEVOLS
(Monté. — 125.000 fr. — 2.300 m.)

1. **Touzo** ..... G. 12
— (M. Riaud) ..... P. 11
2. Tibériade (A. Choisselet) ..... P. 11
3. Tommy (J. Reine).
Non placés : Taizerbo, Thals R. 3'27"6/10, 3'27"8/10, 3'28".

Ici les sports

REIMS ET ROUBAIX DEFAITS EN COUPE

Comme il était à prévoir, les amateurs ont été battus par les professionnels au cours des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France.

Dans une large mesure, puisque sur vingt-quatre confrontations professionnels-amateurs, seuls le Vésinet et l'Arago d'Orléans ont trouvé grâce et se sont qualifiés.

Par ailleurs, Vitry, Bully ont tenu en échec le C.A. Paris et Valenciennes, mais ces résultats ne nous ont pas tellement surpris et nous avions dit qu'en ces occasions les chances des « purs » étaient réelles.

En dehors de l'écrasement de Mont-de-Marsan par Toulouse, tous les amateurs ont serré les dents. Il n'y a pas eu de gros écarts et c'est pourquoi il faut regretter de nouveau que les amateurs aient été délibérément sacrifiés dans cette aventure. L'intérêt même de la Coupe s'en ressent.

Et la Ligue de Paris de football, qui a pris fait et cause pour la Commission de la Coupe, se retrouve avec le seul Vésinet comme amateur qualifié. Le rue de Valois peut pavoiser, qu'en pensent ses ressortissants ?

Pendant que nous y sommes, demandons encore à la Commission de la Coupe pourquoi elle a envoyé Annemasse à Aix, Nice à Lyon, Carvin à Saint-Ouen, le Stade à Cognac et pourquoi aucun club professionnel parisien n'a été opposé à une autre équipe professionnelle ? — R. C.

ARAGO A DES AILES

Sur les 11 joueurs de l'Arago d'Orléans qui ont éliminé Reims, 5 sont aviateurs et appartiennent à la base d'Orléans (bataillon 123) : Crosland, Drouet, Bienvenu, Rabourdin et Adam.

Beglin est médecin, Peiro manœuvre, Guy secrétaire du commissaire de police, Vaucouleurs tourneur, Fortemps élève aux H.E.C.., et enfin Vandecoren est entraîneur de l'équipe.

J. E.

Le tirage au sort des 16e de finale aura lieu le 17 janvier

Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de France de football est fixé au jeudi 17 janvier prochain, au siège de la Fédération, à 18 h. 30.

On mande de Bruxelles...

MARCEL CERDAN NE RENCONTRERA PAS FOUQUET

BRUXELLES, 7 janv. (de n. env. spécial permanent). — Mercredi prochain, au Cirque de Bruxelles, le poids mi-lourd bruxellois Vanderem rencontrera le Français A. Renet, en tête d'affiche.

Vanderem est un redoutable frappeur, mais modeste encaisseur au corps. Il brigue la succession du titre national que Sys a dû abandonner, et vient de se signaler par une victoire éclair contre le nègre américain Lawson.

Le 16, à Bruxelles également, Levasseur se mesurera avec Goffaux dont ce sera la rentrée depuis sa défaite par Olek. Goffaux boxera aussi le 26 janvier, toujours à Bruxelles, contre Morelli.

Contrairement à ce qu'on a écrit, il n'est pas question d'un match Cerdan - Fouquet dont le résultat ne ferait aucun doute.

Des explications ont été demandées au manager de l'Anversoir Lauwers, la récente victime de Ray Famechon, qui est allé à Paris sans demander l'autorisation de la commission fédérale.

Enfin, le 15 janvier, à Jemmapes, Francis Jacques rencontrera Honoré qui fit match nul avec Goffaux.

9 vainqueurs de la France contre les Britanniques

BRUXELLES, 7 janvier (de notre envoyé spécial permanent). — L'équipe belge de football qui jouera à Londres et à Glasgow a été bien accueillie. Elle comprend neuf des joueurs qui ont vaincu l'équipe de France et, seule, l'attaque a été remaniée. Soucieux de donner à la ligne le maximum de cohésion, les sélectionneurs ont formé deux ailes de clubs. Celle de gauche avec Sermon et Mermans, comprenant les meilleurs avants du match franco-belge et celle de droite étant la paire similaire de Malines, équipe leader du championnat.

En outre, ce dernier club fournit l'avant-centre Decleyn, âgé de 28 ans, qui a été essayé bien avant la guerre en sélection nationale, mais n'avait jamais réussi à s'imposer.

Marcel FLUCHE.

RIGOULOT et MARTINSON au Palais des Sports

Ce soir (20 h. 30) au Palais des Sports, Rigoulot et Martinson lutteront. Ce n'est pas encore la revanche de leur dernier match. Mais tous deux lutteront.

Rigoulot contre l'Anglais Broadfield, en deux manches et une belle, et Martinson contre Chick Knight, en une heure également ou un tombé.

LE RACING DE BRUXELLES a invité le Racing Club de France à venir disputer à la Pentecôte un quintuple match : football, hockey, athlétisme, tennis et basket-ball. Plus de 100 athlètes parisiens se déplaceront à Bruxelles.

Walczak va défier Kouidri pour le titre !

En visite à « France-soir », Roger Oquinarenne nous a confirmé qu'au cours de son match contre Wegretti, Mateos s'était abîmé la main gauche au 2e round et la droite au 8e. Un mois de repos.

Walczak, le poids welter d'Oquinarenne, se tient à la disposition de n'importe quel moyen ou mi-moyen... à part Cerdan. Il va défier officiellement Omar Kouidri.

Une partie étourdissante

Les XIII britanniques battent le Languedoc-Roussillon

En amoureux de ballon ovale, j'ai vibré, hier, au Parc. Et il y a bien longtemps que cela ne m'était pas arrivé.

Surtout, si vous avez l'esprit chagrin, n'allez pas dire que c'est parce que je préfère le rugby à treize à celui à quinze. Non, je ne vous ai jamais dit que les deux derniers matches des treize à Paris m'aient transporté d'allégresse. Par contre, le 1er janvier 1945 et le 22 décembre dernier, j'avais apprécié comme il convenait ces deux parties de rugby orthodoxe. Pourquoi, d'ailleurs, cette manie de comparer absolument deux jeux qui ne sauraient l'être ?

Je ne pense pas qu'il soit un spectateur impartial parmi les 40 000 présents hier au Parc des Princes qui n'ait vibré à l'épanouissement des exceptionnelles qualités individuelles de vitesse, de sûreté, d'adresse, de détermination, de technique et d'intelligence des Risman, Owens, Ryan Rotten et Whitcombe qui se fondaient toujours dans une magnifique homogénéité.

Les plus remarqués des prestidigitateurs britanniques furent ceux dont on donne plus haut les cinq noms. Du côté des Languedociens-Roussillonnais, ce furent Déjean, Trescases, Puig-Aubert, Maso et Martin.

Dirigeants des treize, envoyez-nous vite, à nouveau, les « as » britanniques ; les progrès sont à ce prix.

Maurice BLEIN.

La lourde erreur de GUGLIELMI

Trois Toulonnais ont boxé hier à Paris sur le ring du Palais de Glace.

Le poids moyen Joë Brun, battu de peu, aux points, par le mi-moyen Jean Walczak, a fait ce qu'il a pu. Si le robuste poulain d'Oquinarenne ne paraît guère gêné par un handicap de neuf livres, Joë, par contre, a certainement souffert de la température. Ce Méridional craint le froid, plus peut-être qu'un autochtone de l'Oubangui-Chari. Paix aux hommes de bonne volonté.

Bob Negretti, qui a arraché le « nul » contre Matéos — plus d'efficace ne paraît pas au point, techniquement. Il a des jambes pour manœuvrer, une allonge supérieure pour boxer à distance. Son professeur, Jack Bellone, pourra bien nous fournir tous les arguments qu'il jugera bons. Nous ne sortirons pas de notre opinion : la carrosserie légère de Negretti — long, élancé — n'a rien à gagner dans les télescopages !

Mais c'est le troisième Toulonnais, le welter Guglielmi, qui a commis la plus grossière, la plus lourde erreur de cette journée !

Guglielmi est d'abord — s'il faut s'en référer à ses aptitudes et attitudes — un boxeur ! Il s'élança traîtreusement sur le « battant » Piette, un gaillard privé d'ouïe et de l'usage de la parole et qui, pour s'accorder avec ses infirmités, frappe comme un sourd et n'écoute que son humeur belliqueuse. Guglielmi, blessé à la main droite — Piette a également la tête dure ! — écouré par le train et les coups, abandonna au 5e round. Il devait user du pas de côté pour éviter la bataille, allonger des gauches, passer l'uppercut sous les charges véhémentes mais beaucoup trop larges !

Quant à Piette, il lui faut rapidement organiser sa boxe brouillonne sans perdre et sa vitesse et son « mordant ».

Georges SCHIRA.

SCHULTE-BOEYEN étaient les plus forts

Schulte-Boeyen ont pris leur revanche. Elle a été éclatante puisqu'ils ont gagné avec deux tours d'avance.

Si on escomptait un succès de la paire hollandaise, on ne pensait pas qu'il fût aussi net et encore moins que leurs vainqueurs d'il y a 15 jours se retrouveraient à 3 tours !

Cette fois Schulte-Boeyen n'ont pas attendu la fin de l'épreuve pour faire étalage de leur supériorité. Ils se contentèrent de contrôler la course jusqu'aux 60 kilomètres pour s'envoler littéralement dans le dernier tiers, laissant les équipes françaises s'entrebattre dans les sprints.

Mais Peters-Pellemans et Bruneau - Thys, direz-vous ? Ils étaient à cinq tours.

Ils furent, avec Arthur Sérès Lapébie, la déception du jour.

Le long Peters ne semble pas être un « américain », il roule inlassablement et Pellemans ne marchait pas assez pour le sortir du peloton.

Quant à Bruneau - Thys, ils coururent en queue du peloton, limités par Sérès - Lapébie.

Nous trouvons Mignat-Guillet à une seconde place méritée. Déjà en tête au 15e kilomètre, ils ne s'inclinèrent qu'au 7e devant Schulte - Boeyen, ce n'est pas un déshonneur.

Quant à Goussot - Soulhac, leur 3e place est excellente. Courant intelligemment, ils ne cessèrent d'améliorer leur classement pour terminer très près.

Michel COSTES.

★ ★ ★

RICK VAN STEENBERGEN a enlevé, hier à Bruxelles, devant Cools, Thyssen et Engelen la finale du Trophée d'omnium de Belgique.

L'américaine de 100 kms a été gagnée par Kint-Depredomme en 2 h. 12' 6" ; 2. Naye-Van Simaeys ; 3. Depauw-Lavaux.

« L'assassin n'habite pas rue de Londres, mais rue Grignan »

LYON, 7 janv. (de notre env. spécial). — A l'issue du match Lyon-Nice, j'ai rencontré M. Malleret, président de la Ligue du Lyonnais.

— Vous avez raison, m'a-t-il dit. Ce match est une erreur. Mais vous vous trompez l'assassin n'habite pas rue de Londres, mais rue Grignan, à Marseille. C'est M. Abelly...

— Ah ?...

— A l'accouplement des 32e de finale, m'explique M. Malleret, j'ai proposé les matches suivants : Nice-Béziers et Lyon - Avignon. J'ai été battu par M. Abelly qui a voulu à tout prix le match d'aujourd'hui.

Ainsi, nous avions raison en réclamant, pour l'élaboration des règlements de la Coupe, la présence du représentant des clubs et non de Ligues qui favorisent certains de leurs ressortissants au détriment d'autres.

UN DIMANCHE DE SPORT...

Football

Coupe de France

(32es DE FINALE)

Raismes 0, Lille 3. — Tourcoing 2, Red Star 4. — Le Perreux 0, Amiens 3. — Chaumont 0, Nancy 4. — P.-C. 0, Le Havre 2. — Pathé Cinéma 1, Rennes 3. — Audéale 0, Rouen 2. — Cartin 2, Racing 4. — Cognac 0, Stade Français 2. — Mt.-de-Marsan 0, Toulouse 9. — Annemasse 1, Alès 3. — Avignon 2, Cannes 5. — Monaco 1, Marseille 6. — Gueugnon 0, Clermont 4. — Niort 1, Girondins 2. — B.E.C. 1, Angoulême 2. — U.S.Normande 0, Le Mans 3. — Auchel 0, Lens 5. — Cazères 1, Perpignan 3. — Brest 1, Angers 2.

Le Vésinet 2, Roubaix 1. — Arago 2, Reims 1. — Vitry 1, C.A. Paris 1. — Bully 0, Valenciennes 0.

Brive 3, Nîmes 1. — Sète 6, Béziers 1. — Lyon 2, Nice 0. — Strasbourg 2, Besançon 1. — Sochaux 2, Mulhouse 0. — Colmar 1, Metz 0.

Aniche 3, Montreuil 0. Montpellier - Hyères (remis)

Rugby à 13

MATCH INTERNATIONAL

Sélection Rugby League bat Languedoc-Roussillon 19-6.

Championnat de France

Avignon bat Libourne 6-3.

Roanne bat Lyon 19-13.

Lézignan bat Côte Basquaise 19-0.

Albi bat Toulouse 9-3.

Rugby à 15

CHAMPION. DE FRANCE

8. Toulousain bat U.S. Bergerac 25-3 ; P.U.C. bat C.A. Lannemazan 3-0.

S.C. Angoulême bat C.A. Bègles 9-6; S. Paloise bat V.S. Chartres 34-11.

F.C. Lourdes bat V.S. Bressane 8-0; R.C. Toulon bat U.S. Romans 6-5.

U. Montélimar S. bat U.S. Périgueux 6-0.

R.C. Vichy et Stadoceste Tarbais 3-3; U.A. Gujan Mestras bat Red Star 3-0.

C.A.S.G. bat A.S. Montferrand 14-6; Biarritz Ol. bat Boucau S. 6-0.

S.U. Agen et U.S. Cognac 3-3.

R.C. Narbonne mat S. Aurillac 20-0 ; U.S.A. Perpignan bat U.S. Tyrosse 8-0.

Cyclisme

AU VELODROME D'HIVER (américaine de 100 km). — 1. Schulte-Boeyen, 2 tours ; 2. Mignat-Cuillier, 3. Goussot - Soulhac, A 3 tours ; 4. Pousse-Delvoye, 5. Landrieux-Le Boulch, 8. Ignat-Roux.

Cross-country

CROSS DE MONTREUIL

1. Valdovinos (A.S.M.) ; 2. Prêtre (M.C.) ; 3. Capel (U.A.I.) ; 4. Ost (Audenarde) ; 5. Cérou (A.S.M.) ; 6. Cuzol (A.S.M.) ; 7. Cottin (C.A.S.G.

Basket ball

CHAMPION. DE FRANCE

B.C. Dorignies-U.S. Métro, 20-19 ; A.S.P.T.T.-C.A.U.F.A. Nancy, 26-19 ; Bon Pasteur Paris-Tourcoing Sport, 34-26 ; A.S. Montferrand-F.C. Montbrison 41-24 ; V.G.A. Saint-Maur-A.S. Cherbourg, 25-21 ; J.D.A. Ménimontant-C.A.U.F.A. Reims, 32-21 ; Clichy-Lafertonne, 35-21 ; St. Français-Cabane de Tours, 30-18 ; S.C.P.O.-Charonne, 44-16 ; A.S.S. Amicale-C.O. Aubervilliers, 36-26.

ANNE et MARY
FEMMES PIRATES
GRAND RÉCIT HISTORIQUE DE PIERRE NEZELOF
En raison de l'abondance des matières nous publierons demain la suite de notre roman
Où Rackam trouve à qui parler

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 285

HORIZONTALEMENT. — 1. Ils soutiennent l'action des fantassins. — Elle attire les jeunes. — 3. Faire passer dans un autre monde. Donne toutes les couleurs. — 4. Fleuve. Choisit. — 5. Aucun chemin de fleurs n'y conduit. Choisi. — 6. En Suisse. Abréviation courante. — 7. Venue au monde. Hardie. — 8. Détache la peau du crâne. — 9. Accisma. Mesure. — 10. La citadelle de Belfort s'y appuie. Ne fait pas avec soin.

VERTICALEMENT. — 1. Préfixe. Ils permettent aux portes de tenir. — II. Elle attaque le fer. Préfixe. — III. Qui n'a pas été révélée. Tire. Saint. — IV. Il est impossible de l'enlever avant la moisson. Liquide substantiel. — V. Article. Il est bon qu'une mère de famille en ait toujours dans sa pharmacie. — VI. Pas clerc. — VII. Département. Empêcha de s'envoler. — VIII. D'une grande aide. Sorte de lavande. — IX. Annulée. — X. Certains y consacrent leur vie. Pronom.

SOLUTION DU PROBLEME N° 284

HORIZONTALEMENT. — 1. Dangereuse. — 2. Epuisantes. — 3. Sala. De. Se. — 4. St. Oaier. — 5. Issu. Epi. — 6. Neurologie. — 7. Arc. Rr. — 8. Crinière. — 9. Eté. Vanter. — 10. Ses Sas.

VERTICALEMENT. — I. Dessinâtes. — II. Apaiser. Te. — III. Nul. Succès. — IV. Glaour. — V. Es. Olive. — VI. Radial. Na. — VII. Enée. Orin. — VIII. Ut. Regrets. — IX. See. Pi. Réa. — X. Essaie. Ers.

France-soir
Conseil d'administration :
A. BLANK, président; F. DRIN, J.-D. JURGENSEN, J. LUSSEYRAN, Ch. NADEL, R. SALMON, Ph. VIANNAY.

COMPTOIR des PRÉCIEUX ACHÈTE ET VEND AU MIEUX BRILLANTS - BIJOUX - OCCASION (PL. OPÉRA) R. AUBER 3

NE RESTEZ PAS CHAUVE
La lotion PE-CE fait repousser les cheveux sans distinction de cas et à tout âge.
Ecr. en joignant timbre de 3 fr.
Avant — Après
LABORATOIRE PE-CE (Serv. « S »), 66, rue Lafayette (4e ét.), Paris-9e

BOTTIER JOSEPH
CLINIQUE DES PIEDS SENSIBLES
12, rue de la Boétie, PARIS
Même Maison à NICE

Pour vos vieux BIJOUX et Brillants
J. BOULEV. ST STRASBOURG. Métro : Strasbourg-St-Denis

En raison de son succès...
l'EXPOSITION
"LES PARFUMS A TRAVERS LA MODE"
est prolongée jusqu'au 12 janvier
12, AVENUE MATIGNON

BRUNSWICK
52, Bd de Strasbourg — près Gare de l'Est
74, Avenue des Champs-Elysées, PARIS
FERMÉ DIMANCHE ET LUNDI
CHOIX QUALITÉ
Le Fourreur qui fait fureur !

Dans 2 jours
MERCREDI 9 JANVIER
à 20 h. 30
TIRAGE de la 37e TRANCHE de la
LOTERIE NATIONALE
AU PALAIS DE CHAILLOT

POUR TOUS VOS VIEUX BIJOUX
48, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

FORTE REMUNERATION
A ex-fonctionnaire Finance ou personne capable rédiger déclarations
IMPOT de SOLIDARITE
Discrétion assurée
T. R. D., 75, rue Saint-Lazare, PARIS

Pour vos vieux BIJOUX et BRILLANTS
5, Bd Montmartre, 2e étage

Tirage du 5 janvier : 477.630 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

LUNDI 7 JANVIER

Les offres dominent encore largement avec quelques pointes de résistance. On a coté les parts bénéficiaires des quatre banques nationalisées.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 %	98 95	98 95
3 % Amortissable	101 90	101 10
3 % 1945 Amortis.	99 15	98 95
5 % 1920	149 35	149 25
3 1/2 % 1942	101 70	101 70
3 % 1942	99 50	99 35
Banque de France	16.200	
Banque de Paris	1.030	1.060
Créd. Lyon. (p. b.)	1.550	1 825
Sté Mars. de Crédit	1 674	1 600
Suez	52 500	51.300
— civile	16.650	16.450
Métro	1 225	1 160
Shanghaï	1 920	1 915
C.P.D.E.	1.100	
Cie Gle d'Electric.	2 900	2.730
Thomson	780	730
Forges Nord-Est	1 080	1.100
Courrières	401	403
Lens	550	542
Nickel	2 950	2 945
Penarroya	1.005	1 010
Fse des Pétroles	2.740	2.750
Gafsa	3 875	3.760
Air Liquide	1.245	1.250
Ugine	2.260	2.175
Kuhlmann	1.750	1.770
Péchiney	1.900	1 880

VALEURS	Cours précédt	Cours du jour
Rhône-Poulenc	2.700	2.700
Saint-Gobain	4 995	5 000
Port du Rosario	17 900	17 975
Quilmès	27 100	26.500
Gaz Lebon	2 700	
Pont-à-Mousson	6 600	6 500
Lyonnaise Eaux	1.105	
Transatlantique	350	335
Charb. Tonkin	2 225	2 270
Mokta-el-Hadid	12 500	
Dist. Indochine	1 080	1 045
Say	1 265	1 300
Sucr. Coloniales	1 860	1 860
Poliet et Chausson	4 200	4 250
Hévéas	1 055	1 020
Canadian Pacific	1 685	1 705
Central Mining	8 690	8 750
Geduld	2 970	2 925
Rio Tinto	4 150	4 050
Azote	6 525	6 150
Royal Dutch	10 900	10.800
H. V. A.	70 000	67 000
Nestlé	37.000	35 000
De Beers	7 125	7 205
— préf.	7 000	7 100
Shell	1 465	1 500
U. M. Ht-Katanga		

Les offres dominent encore largement avec quelques pointes de résistance. On a coté les parts bénéficiaires des quatre banques nationalisées.

LINGUAPHONE
offre un Essai Gratuit
à tous ceux qui veulent apprendre l'Anglais
L'Institut Linguaphone annonce la réception d'une nouvelle série de cours d'anglais (y compris les disques). Hâtez-vous ! Premier venu, premier servi !
C'est aujourd'hui votre devoir et votre intérêt de parler anglais. Du reste, avant de vous inscrire, vous pouvez faire un essai gratuit de huit jours chez vous où que vous habitiez. Pour tous renseignements sur cet essai, venez, téléphonez, Elysées 30-74, ou écrivez à Linguaphone, 12, rue Lincoln (Champs-Elysées), Paris 8e.

CHAUFFAGE RADIATEURS ELECTRIQUES
à accumulation et direct disponibles.
Réchauds, Glacières glace vive.
O. SAMYN, 3, boul. Gouvion-St-Cyr (17e).

M. MARY, imprimeur, 100, rue Réaumur.
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.

MEDRANO
"Le cirque de Paris"
présente un nouveau et
GRAND PROGRAMME INTERNATIONAL
avec la danseuse VIOLETTE SCHMIDT
Les célèbres troupes
Les 3 GAZETTI
Les 7 TUNISIANI
Les 5 COLORADOS
Les 9 KINDAROS
Les présentations équestres de YVES DE LA COUR
Les célèbres clowns de Medrano MAISS et BEBY NINO et MIMILE
et la rentrée des grandes attractions
LES DOUNOS - LES WOLSON CLAUDETT et YVETT MARCEL GRAY ROXEA LOYAL GENDRE et ses animaux
av. G. MORDANT et son orch. et présenté par Dany Ray
TOUS LES SOIRS à 21 h. (sf Vend.) MATINEES: Lun., Jeu., Sam. à 15 h. DIMANCHE : 14h.30, 17h.30 et 21h.
Le cirque de qualité !

ELDORADO, LES PORTIQUES
Une Aventure passionnante SERVICE SECRET RÉVÉLATIONS SENSATIONNELLES SUR L'ESPIONNAGE 100 % FRANÇAIS

au Cinéma Lord Byron 122, Champs-Elysées, 122
Humour... Dynamisme... Emotion...
2000 FEMMES

PALACE - Cie d'Art Dramatique
LA CELESTINE
MARCELLE GENIAT
mènent LE SÉDUCTEUR à la 150e

FOLIES-BERGERE
Ts les soirs - Mat. : Dim. et Lundi
LA REVUE A GRAND SPECTACLE avec
DANDY

CASINO MONTPARNASSE Soir. 20 h.30. Dim. 2 mat.
LUIS MARIANO
dans l'opérette nouv.: LA BELLE DE CADIX
avec ROGER LACOSTE et JACKY FLYNT

CASINO DE PARIS
LA GRANDE REVUE CHARMING PARIS
Soir. 20h.45. Mat.: Dim. 15h. Salle chauffée

ŒIL DE PARIS irrévocablement DERNIERES
«Les dimanches de M. Belette»
Roméo CARLES - Pierre DAC

SORTILÈGES BALZAC HELDER SCALA VIVIENNE LUCIE

SHEHERAZADE
TOUS LES JOURS
Bar et Dîners dansants
de 18 heures à 22 h. 30
les soirées des 8 et 9 janvier seront exceptionnellement prolongées pour permettre la retransmission du spectacle par la B.B.C. de Londres. Retenez vos tables à TRI 41.68 et 85.20.

Le "FIGHT-CLUB"
dans les Salons du
CLUB DES CINQ
13, Fg-Montmartre - PRO. 69-85
invite ses membres
à son THE DANSANT
à ses DINERS - SPECTACLE
avec MARCEL VERAN
La magnifique danseuse
MAGNOLIA
et FLORENCE FARELL
avec l'orchestre tzigane
Bruno CRISTOFOLIS
A ses soirées dansantes

Yves Montand
et l'orch. MICHEL EMER

Voir notre rubrique et les programmes complets dans notre édition COURSES-SPECTACLES, qui paraît à 18 heures.

= LES SPECTACLES =

AH ! NON MADAME...
vous ne pouvez pas conduire votre jeune fille à la RENAISSANCE
ELIZABETH - LA FEMME SANS HOMME
mais avec votre mari, vous passerez un bon moment. Soir. 20 h. 20 Auj. mat. 15h.

TH. ANTOINE
DANS UNE SALLE BIEN CHAUFFEE
FRANÇOISE ROSAY et ANDRÉ BRULÉ
mènent LE SÉDUCTEUR à la 150e

★ Agnès Capri, devant partir en tournée, annonce les dernières représentations de « Zig-Zag ».

DEMANDES D'EMPL. 30

Représentations spécialités et accessoires automobiles demandées par technicien actif longue expér. meill. réf. pr Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes commis. actuel. Congo belge jusq. mai 46. Faire offr. J.H. Renard B.P. 1 475, Elisabethville (Congo belge).

Fem. ch. gérance mode gr. cap. travail. Ecr. P.R., 11.904, F